

## Calvignac. Des travaux importants dans la commune



L'ancienne mairie-école. /Photo DDM- MC.

La commune de Calvignac compte 204 habitants. Après avoir été élue conseillère municipale en 2001, adjointe en 2004, Sylvie Gary est maire depuis 2008. Elle dynamise sa commune et assume sa fonction avec compétence, humour et philosophie.

- Pouvez-vous nous parler des projets de la commune ?

- Notre plus gros projet est la réhabilitation de l'ancienne mairie-école que la commune avait vendue en 1976 et que nous avons rachetée en février 2009 au prix de 300 000€.

- Que comptez-vous faire dans ce bâtiment ?

- La première tranche consiste à aménager au premier étage trois logements loués à l'année, dont un duplex. Je vous signale qu'à cet étage la vue est superbe sur la vallée du Lot et le château de Cénevières. Ces travaux devraient s'achever fin octobre et seront financés avec des fonds propres, et des subventions du Conseil général, de la Région, de l'Etat, du fonds Palulos. L'aménagement du rez-de-chaussée fait partie de la deuxième tranche qui n'est pas encore chiffrée. Il accueillera une salle de réunion, un multiple rural et la mairie qui réintégrera ainsi ses anciens locaux, dans un espace plus vaste qu'actuellement.

- Avez-vous d'autres projets ?

- La réhabilitation du chemin de halage pour relier l'écluse de Calvignac-Cénevières à la halte nautique située en face de Larnagol et d'autres projets à suivre vont être engagés avec de fortes subventions de l'Entente de la moyenne Vallée du Lot. Sous ce chemin de halage, la municipalité soutient le projet de réseau d'irrigation des parcelles irrigables. Une ASA prendra en charge le projet. Elle va être créée par les agriculteurs qui bénéficieront d'un réseau unique d'irrigation de leurs parcelles en prévision des nouvelles lois sur l'eau.

La commune n'est pas surendettée. L'entretien du village continue donc normalement.